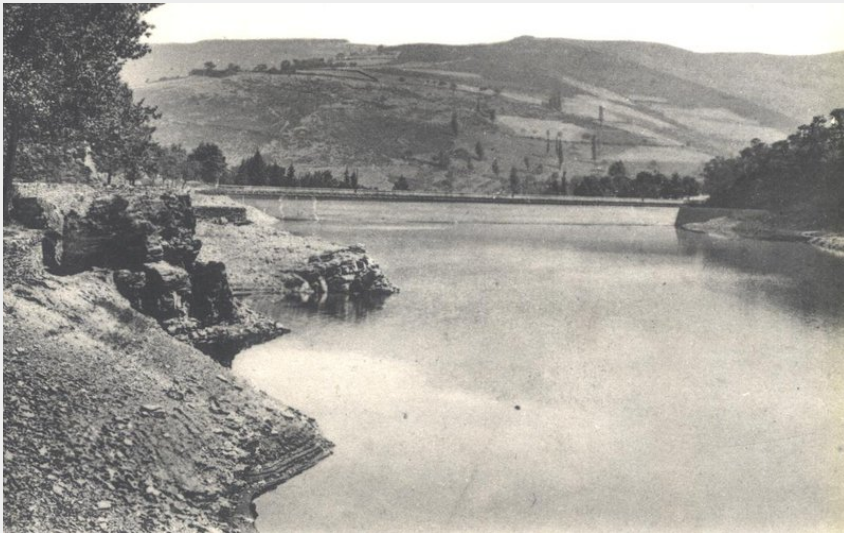


Le barrage de la Rive - St Chamond n°11



Ancienne photo du barrage de la Rive



Le sentier fait le tour du barrage et laisse à tout moment une vue dégagée sur le plan d'eau. Cette balade ne présente aucune difficulté.

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 1 h

Longueur : 3.2 km

Dénivelé positif : 117 m


Difficulté : Facile

Type : Boucle

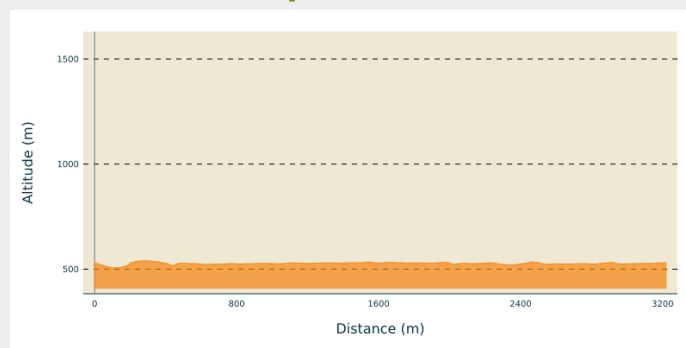
Itinéraire

Départ : Barrage de la Rive parking vers le mur du barrage

Arrivée : Barrage de la Rive

Balisage :  Pédestre communal

Profil altimétrique



Altitude min 507 m Altitude max 540 m

Traverser le mur du barrage et emprunter le chemin en forte pente sur la droite.. Au bout du plan d'eau franchir le ruisseau du Jarret et du Ban sur les 2 passerelles pour revenir par la rive gauche à votre point de départ.

Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques

Recommandations

Recommandations Randonnée pédestre

Chacun est responsable de sa sécurité. Par conséquent, les randonnées se font sous votre propre responsabilité. Restez sur les sentiers balisés pour préserver les espaces fragiles.

Quelques recommandations d'usage :

- Consultez la météo avant chaque départ
- Certains itinéraires traversent des routes à forte circulation : Soyez prudent
- Gardez les chiens en laisse
- N'allumez pas de feu
- Rempportez vos déchets
- Contemplez les fleurs, ne les cueillez pas.
- Les morsures de tiques peuvent entraîner de graves maladies ; en prévention : porter des vêtements couvrants, utiliser des répulsifs, s'examiner au retour, retirer les tiques à l'aide d'un crochet à tiques sans rien appliquer dessus, consulter en cas de rougeurs apparentes, syndrome grippal, ou si vous êtes une personne à risque.
- Pour les secours, composer le **18** ou le **112**.